

# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2018

## **COMPTE RENDU**

Le Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps s'est réuni le 21 Novembre 2018 à 19h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise, sous la Présidence de Monsieur Francis BOUCLET, Président.

La séance ouverte, Madame Marie-Christine DIEUSAERT est élue Secrétaire.



Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **Délégation du Président** **Compte rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Président.

#### **Acquisition du Chemin du Mont de Cappe, propriété de la Commune de Marquise**

L'Assemblée unanime a autorisé l'acquisition à l'euro symbolique du terrain assiette du chemin du Mont de Cappe, d'une surface d'environ 1 630 m<sup>2</sup>.

### **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT**

#### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** **Arrêt de projet**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve par 24 voix pour, 6 abstentions (I.ROUSSEAU, C.PAQUE, M.HEQUET, L.VANGERMEE, M.ROUGEUX, JP.DUMONT), 1 contre (T.SEGARD), Messieurs A.LELIEVRE DU BROEUILLE et B. BRACQ n'ayant pas pris part au vote, l'arrêt de projet du PLUi.

### **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

#### **Pays Boulonnais** **Demande de subvention Leader pour la conception, fourniture et pose de totems aux Zones d'Activités Economiques intercommunales**

Le Conseil Communautaire, unanime, autorise le Président à solliciter une demande de subvention FEADER LEADER pour le programme Leader du Pays Boulonnais pour le projet « conception, fourniture et pose de totems aux zones d'activités économiques intercommunales » d'un montant de 7 527,80 € HT.

#### **Parc naturel Régional des Caps et Marais d'Opale** **Animation d'une étude de préfiguration pour un Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables (COT EnR)**

L'Assemblée à l'unanimité a délibéré favorablement pour que le syndicat mixte du Parc naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, mène l'étude de préfiguration du Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables et a accepté que la Communauté de Communes participe à la démarche d'animation ainsi qu'à la gouvernance.

**Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET)**  
**Appui intercommunal sur les demandes de subventions communales de Landrethun-le-Nord et d'Audembert**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de la PRADET, pour la construction d'un pôle structurant intergénérationnel pour la commune de Landrethun-le-Nord et l'Aménagement de la Place du Marronnier pour la commune d'Audembert.

**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Transfert des compétences Eau et Assainissement**  
**Choix des modes de gestion**

L'assemblée, unanime, s'est prononcée favorablement pour la dissolution des Syndicats d'eau potable d'Ambleteuse, du Witerthun et du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marquise Rinxent et a décidé de mettre en place un mode de gestion mixte des services publics de l'eau et de l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**FINANCES**

**Création du budget « Eau Potable Régie »**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a décidé de créer un budget pour le service public « Eau Potable Régie » assujéti à la TVA, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

**Création du budget « Assainissement Régie »**

L'Assemblée à l'unanimité a décidé de créer un budget pour le service public « Assainissement Régie » assujéti à la TVA, au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, décliné en deux services distincts : « assainissement collectif » et « assainissement non collectif ».

**Création du budget « Eau Potable DSP »**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a décidé de créer un budget pour le service public « Eau Potable DSP », assujéti à la TVA, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

**Création du budget « Assainissement DSP »**

L'Assemblée à l'unanimité a décidé de créer un budget pour le service public « Assainissement collectif DSP », assujéti à la TVA, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

**PERSONNEL COMMUNAUTAIRE**

**Modification du régime des astreintes**

Avec l'arrivé au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, de la compétence optionnelle eau-assainissement, le Conseil unanime, a autorisé la modification du régime des astreintes afin de réorganiser le fonctionnement et de préciser que celles-ci permettront d'assurer la prévention et la réparation des incidents sur les infrastructures de distribution et de collecte, les systèmes d'épuration ainsi que les autres équipements et matériels destinés à l'assainissement des eaux usées et à la distribution et de l'eau potable.

**Modification du tableau des effectifs**

Afin d'harmoniser les besoins réels de la Communauté de Communes, notamment en raison du transfert de la compétence eau-assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé la création de 3 postes d'Adjoint Technique territorial.

## SERVICE DE PROXIMITÉ

### Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2018 - 2021

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé le Président à renouveler le Contrat Enfance Jeunesse, avec un schéma de développement essentiellement basé sur le confortement de l'existant.

## TRAVAUX ET MOYENS

### Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais (FDE 62) Convention d'adhésion à la centrale d'achat

L'Assemblée à l'unanimité a autorisé le Président à signer la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais pour la réalisation de la prestation de détection et de géo-référencement des réseaux d'éclairage public sensibles.

## QUESTIONS DIVERSES



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu affiché le 29 Novembre 2018, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.